

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Algospeed 12.6.30 BS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais avec biofertilisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



GHS03

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

Intervention:

P370 + P378

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

2.3 Autres dangers

Contient du *Bacillus amyloliquefaciens*. Les micro-organismes peuvent provoquer des réactions de sensibilisation.

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement | Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) | Concentration [%] |
|----------------------|---|--|----------------------|
| Nitrate de potassium | 7757-79-1 231-818-8 01-2119488224-35-XXXX | Ox. Sol. 3; H272 | >= 10 - <= 70 |
| Nitrate d'ammonium | 6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27-XXXX | Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319 | >= 5 - <= 10 |
| phosphate d'urée | 4861-19-2 225-464-3 | Skin Corr. 1B; H314 | >= 1 - <= 5 |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau
Eau pulvérisée
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Décomposition possible au-dessus de 130 °C. Produits de décomposition thermique : Monoxyde d'azote, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac, chlore, acide chlorhydrique.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir RUBRIQUE 8.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. Protéger de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------------|------------|
| nitrate de potassium | Travailleurs | Inhalation | Effets systémiques | 36,7 mg/m3 |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Effets systémiques | 20,8 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |
| | Consommateurs | Ingestion | Effets systémiques | 12,5 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Effets systémiques | 12,5 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |
| | Consommateurs | Inhalation | Effets systémiques | 10,9 mg/m3 |

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

| | | | | |
|--------------------|--------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| | s | | | |
| nitrate d'ammonium | Travailleurs | Inhalation | Effets spécifiques | 36 mg/m3 |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Effets spécifiques | 5,12 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |
| | Consommateurs | Ingestion | Effets spécifiques | 2,56 mg/kg p.c./jour |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |
| | Consommateurs | Inhalation | Effets spécifiques | 8,9 mg/m3 |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 jr | | | |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|----------------------|--------------------------------------|------------|
| nitrate de potassium | Eau douce | 0,45 mg/l |
| | Eau de mer | 0,045 mg/l |
| | Valeur Limite Plafond | 4,5 mg/l |
| nitrate d'ammonium | Station de traitement des eaux usées | 18 mg/l |
| | Eau douce | 0,45 mg/l |
| | Eau de mer | 0,045 mg/l |
| | Valeur Limite Plafond | 4,5 mg/l |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Contrôles techniques appropriés : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
- Protection des mains : Port de gants (Néoprène ou nitrile conforme à la norme EN 374).
- Protection oculaire : Lunette masque avec protection latérale (conforme à la norme EN 166).
- Protection de la peau et du corps : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation. Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre anti aérosol/poussières type P3 (conforme à la norme EN 143).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---------------------------------------|---|
| Aspect | : cristallin(e) |
| Couleur | : divers |
| Odeur | : inodore |
| pH | : env. 5, Concentration: 100 g/l (20 °C) |
| Point/intervalle de fusion | : Donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : Non applicable |
| Point d'éclair | : Non applicable |
| Taux d'évaporation | : Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ce produit n'est pas inflammable. |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Non explosif |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Non explosif |
| Pression de vapeur | : Non applicable |
| Densité de vapeur relative | : Non applicable |
| Densité relative | : Non applicable |
| Masse volumique apparente | : env. 1.200 kg/m ³ |
| Solubilité(s) Hydrosolubilité | : soluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Non applicable |
| Température de décomposition | : env. 130 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. |
| Viscosité Viscosité, dynamique | : Non applicable |
| Viscosité, cinématique | : Non applicable |
| Propriétés explosives | : Non explosif |
| Propriétés comburantes | : Méthode: Manual of tests and criteria. Test O.1 (United Nations Recommendations on the Transport of Dangerous Goods). |

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température 130 degré Celsius
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Bases
Matières organiques
Poudres métalliques

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx)
Ammoniac

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Composants:

nitrate de potassium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,527 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

nitrate d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: non irritant

Composants:

nitrate de potassium:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: non irritant

Composants:

nitrate de potassium:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Résultat: non sensibilisant

Composants:

nitrate de potassium:

Résultat: non sensibilisant

nitrate d'ammonium:

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Composants:

nitrate de potassium:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

nitrate d'ammonium:

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

nitrate de potassium:

Remarques: N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Composants:

nitrate de potassium:

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

nitrate d'ammonium:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

nitrate de potassium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

nitrate de potassium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

nitrate de potassium:

Espèce: Rat
NOAEL: ≥ 1.500 mg/kg
Durée d'exposition: 1 jr

nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat
NOAEL: > 1.500 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat
NOAEL: = 256 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 52 w
Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat
NOAEL: ≥ 185 mg/kg
Voie d'application: Par inhalation
Durée d'exposition: 2 w
Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique
Données Toxicologiques sur les Sols : On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Composants:

nitrate de potassium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CL50 : >= 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr

nitrate d'ammonium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

nitrate de potassium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

inorganiques.

nitrate d'ammonium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.

Composants:

nitrate de potassium:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

nitrate d'ammonium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Légèrement mobile dans les sols

Composants:

nitrate de potassium:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

nitrate de potassium:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Information écologique supplémentaire
Les données écotoxicologiques suivantes se réfèrent à:
Nitrate de potassium

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | |
|-----------------------|--|
| Produit | : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur. |
| Emballages contaminés | : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor. |
-

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

| Règlement Transport | ADR / RID / ADNR | IMDG | IATA |
|---|---|--|---|
| 14.1 Numéro ONU | UN 1477 | UN 1477 | UN 1477 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies | NITRATES INORGANIQUES N.S.A. Code tunnel : E | NITRATES, INORGANIC, N.O.S EMS : F-A, S-Q | |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Classe : 5.1 Etiquette : 5.1  | Classe : 5.1 Etiquette : 5.1  | Classe : 5.1 Label : 5.1  |
| 14.4 Groupe d'emballage | III | III | III |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | NON | NON | NON |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN. | | |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non concerné | | |

Algospeed 12.6.30 BS

Référence : FDS_956_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 08/11/2018

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : 4706

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte complet des Phrases H mentionnées dans la RUBRIQUE 3

| | |
|------|--|
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.